À un vieux magister

Autor(en): **Agmen**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **31 (1902)**

Heft 21

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1041195

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

A un vieux magister

Je constate avec plaisir que notre *grave* discussion a déjà perdu considérablement en étendue, puisque le désaccord n'existe plus que sur deux points : *la dictée sténographique* et *l'importance de l'écriture abréviative.*

A ce propos, je ferai remarquer encore une fois qu'on n'indique pas plus d'orthographe à l'élève en dictant qu'en sténographiant, par conséquent que la dictée « induit aussi fatalement en erreur, laisse autant au hasard, fait commettre autant de fautes » que la version sténographique. Dans les deux cas, le travail intellectuel est *absolument le même.* Pas n'est besoin d'être un lettré de premier ordre pour savoir que nos systèmes de sténographie, du moins les plus populaires et les plus répandus, sont une écriture *phonétique*, dont chaque signe doit éveiller *nécessairement* l'idée du *son* qu'il représente. Le maître qui dicte est un phonographe en marche ; la table noire portant la dictée sténographique est le cylindre où l'on a enregistré les sons du morceau à transcrire. Adressez-vous à l'ouïe ou à la vue, peu importe. Que l'instituteur prononce, de sa belle voix retentissante, le son *mè* (je choisis l'exemple des *Deux mots de réplique*), ou que l'élève voie la représentation graphique, pure et simple, du son *mè*, celui-ci sera obligé de recourir au contexte pour savoir s'il doit écrire *me*, *mè*, *mê*, *mai*, *met*, *mei*, *m'ai*, *m'est*, etc., comme dans *mer*, *mère*, *même*, *maire*, *meilleur*, *mettre*, *m'aide*, etc. Je ferais de la cacographie si j'employais pour écrire ma dictée une orthographe intentionnellement émaillée de fautes.

C'est précisément là que gît l'erreur du Vieux magister.

Non, la dictée sténographique n'est pas plus de la cacographie que la dictée orale, à l'harmonieuse douceur, n'est de la *cacophonie !*

Au second point.

L'article *Quelques chiffres intéressants*, qui suivait les *Deux mots de réplique*, a dû donner à nos lecteurs une idée suffisante de la diffusion toujours plus large, plus générale de la sténographie, et, par conséquent, de l'importance qu'on lui reconnaît partout. Ce n'est pas en haussant les épaules ou en éclatant de rire que l'on combattra victorieusement cette magnifique preuve de fait.

Mais ce qui me renverse, c'est d'apprendre que j'ai présenté la « diffusion plus ou moins grande de la sténographie comme le *thermomètre de l'instruction d'un peuple.* » Il faut avoir une dose plus qu'ordinaire d'imagination pour découvrir ce thermomètre-là dans mon article. Ma plume est trop lourde pour s'emballer ainsi, et je proteste contre cette manière d'entendre une discussion.

En voilà bien assez pour cette fois-ci : les rieurs ont du pain sur la planche. Cependant, ils me permettront de leur dire, en terminant, qu'il en sera de la sténographie comme de la pomme de terre ! Quand on la connaîtra bien, on saura en tirer parti.

Soutenir tout ce qui est utile est aussi, à mon avis, une tâche « importante, féconde et noble à remplir », lorsqu'on s'est d'abord consciencieusement occupé de l'essentiel.

Allons, cher maître, il faut me pardonner : je suis un maniaque, un entêté de sténo. Hélas ! ici-bas, n'avons-nous pas chacun notre petite marotte ? *Agmen.*

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Dans le courant du mois de mai, plusieurs milliers d'instituteurs, venus de toutes les régions de l'Allemagne, se sont réunis à Chemnitz.

Parmi les tractanda de ce Congrès, figurait la question de « l'Introduction de l'enseignement menager dans les programmes des écoles de filles ».

Les partisans de l'enseignement ménager n'ont pas été très heureux dans leurs efforts. L'assemblée s'est arrêtée aux propositions suivantes :

« 1° L'introduction de l'enseignement ménager dans les programmes des écoles de filles doit être écartée, car la mission de l'école de filles, en tant qu'établissement de culture générale, n'est pas favorisée par cet enseignement qui ne correspond pas à un besoin commun. L'éducation ménagère des jeunes filles relève avant tout de la famille. »

« 2° Dans les grandes villes et les districts industriels, là où l'état social empêche la maison de donner l'éducation ménagère, celle-ci pourra être confiée à l'école de perfectionnement (écoles d'adultes) dans l'intérêt même du maintien de la vie de famille ; enfin, s'il n'existe pas d'écoles d'adultes, l'enseignement ménager sera organisé dans des cours spéciaux annexés aux classes supérieures de l'école primaire. »

En Allemagne, ou du moins dans certaines contrées de ce pays, on n'a pas tout-à-fait la même conception que chez nous à l'endroit de l'enseignement ménager.

Sans doute, l'éducation ménagère relève de la famille, mais est-ce à dire que l'école n'ait pas la mission de s'en occuper ? L'éducation des enfants, leur instruction sont avant tout du ressort des parents, et pourtant l'école donne l'instruction et complète l'éducation ; car l'école est, en matière d'éducation, le prolongement de la famille.

Il est très possible qu'en Allemagne, la nécessité de l'ensei-